OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE

DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM: Valentin (épouse Floux) PRÉNOMS: Suzanne guliette Alexandrine
Prénoms: <u>Suzanne</u> guliette Alexandrine
Pseudos:
AVIS de la Commission Départementale défavorable le 24SEPT 1958
AVIS de la Commission Nationale { favorable défavorable }
DÉCISION (attribution le 24SEPT 1956 carte nº 112 0 8 8

DOSSIER Nº 9139 A DETACHER

et à RETOURNER à 1 OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse de la Palestine à QUIMPER

M nu Floux née Valentin Suzanne

demeurant à Pont. de. Buis

déclare avoir reçu la carte Nº 112.988

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en application de la loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A Pont de Buis le 8 octobre 1956 (signature)

S. Per

OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE LA GUERRE

MINISTERE des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de la GUERRE

EXTRAIT de la DECISION Nº 18

Le PREFET du FINISTERE Chevalier de la Légion d'Honneur, Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU la Loi Nº 49-418 du 25 mars 1949, relative au Statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

VU le Décret N° 50-358 du 21 mars 1950, portant règlement d'administration publique pour l'application de la Loi N° 49-418 du 25 mars 1949 susvisée et notamment son article 4,

VU le Décret de codification Nº 51-470 du 24 avril 1951 et notamment son article 260. 21 AOUT 1956

VU l'arrêté en date du 6.2.1954, du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, donnant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance à certaines catégories d'ayants-droit,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

DECIDE:

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué aux personnes dont les noms suivent :

NOM: VALENTIN ('epuise PLOUX)

rne. Pont. de Bris

Fait à QUIMPER, le 24SEPT 1956

Pour extrait certifié conforme, Le SECRETAIRE GENERAL

de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,

signé : J. CHAPEL

Le PREFET,

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 10 SEPT 1956

La efficia de legga han a

Vu au Parquet :

Rocherori-suremer Co

le Secrétaire Général de l'Office départemental,

à Monsieur le Procureur de la République

14456

felle de = Joseph armoud

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Dossier Nº 0139

DEMANDE DE BULLETIN Nº 2

Afin de permettre de compléter le dossier de l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir — joint à la présente note – un

BULLETIN Nº 2 du Casier Judiciaire de :

MVALENTIN Juzanne Juliette alexandrine

nélle 2 Mars 1908 à Kochefort sur Mer.

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,

C. FLOCH.

el de MALLET donise marie Celeste

N.-B. - Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

VOIR AU DOS

Cour d'Appel de Poifiers - Casier Judiciaire - ROCHEFORT-SUR-MER

Etat-Civil: EXACT

Builletin No 2 - NÉANT

20 SEPT 1956

Bulletin Nº 2 : NÉANT

Rochefort-sur-Mer, le 14 SEP 1956

Vu au Parquet :

Le Procureur de la République,

Le Greffier du Tribunal,

de la

alherrand

DEALTH OF TARMET AND STRANCE AT SEC.

Jak F K K K grounds

s, meastra en tanamasa

Mallot was him him and AV

medical englishment of a per brack to be the

Independent of the second of t

Tare Control Barrows - Confection of Marin Strengthers, all the same of the control of the contr

and la suby

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS VOLONTAIRES de la RESISTANCE (Réunion du 24SFPT 1956

Dossier nº 9139

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance

présentée par:

Mª VALENTIN fuzame-fuliette alexandrins (byour PLOUX)

néele 2/3/1908 à Rochefort & mer. (ch. M.)

demeurant Soul de Buis

Le postulante a fait partie du Réseau (ou du Mouvement):

du 1 janvil 1942 au 15 feyl 1944.

(produit un certificat d'appartenance délivré par l'autorité militaire compétente).

Remplit les conditions fixées au paragraphe A. du décret n° 50.358 du 21 Mars 1950 (alinéa 4°).

(a appartenu à un Réseau ou un Mouvement de Résistance pendant plus de 3 mois, avant le 6.6.44, dans la zone occupée par l'ennemi).

AVIS FAVORABLE

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE

FAVORABLE

Signature d'un membre de la Commission.

n. L-S

QUIMPER, 16 24SEPT 1958
signature du
Secrétaire de la Commisse

THANK

LE RAPPORTEUR

Secrétaire de la Commission,

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du

Dossier no

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance présentée par :

IVI

né le

demeurant

-:-

Le postulant a fait partie des F.F.I. du FINISTERE du au 10 Août 1944

(produit un certificat d'appartenance - modèle national)

Remplit les conditions fixées au paragraphe A du Décret n° 50.358 du 21 mars 1950 (alinéa 4°).

le 6.6.1944, dans une zone occupée par l'ennemi).

AVIS PAVORABLE.

Le RAPPORTEUR.

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE :

QUIMPER, le

signature du Secrétaire de la COMMISSION

signature d'un membre de la COMMISSION

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 594 du 7 novembre 1946.)

OFFICE NATIONAL

DES

DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

ANCIENS COMBATTANTS

29 JUIN 1956

VICTIMES DE LA GUERRE Avis très important. - Il est du plus grand intérêt pour le postulant de Office départemental de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question FINISTÈRE posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres. PIOUX VALENTIN

Prénons (2): Suzanne julielte alexandrine Psendos (3):
Pseudos (3):
Date et lieu de naissance: 2 mars 1908 à Rochefort un mes Charente main
Situation de famille: mariee Sept enfants
Profession: mane de Pont de Bus, Consullar general Du Vineter
Nationalité: française
Date et lieu de naissance: 2 mars 1908 à Rochefort un men Charente maint Situation de famille: mariée Sept enfants Profession: mane de Pont de Buss, Conseiller général du Vincteie Nationalité: française Adresse actuelle (4): Pont de Buss, Tinssée
Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940):
Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :
Citaration similar cons Possannation in an 20 1. Elefantic de la 1. 1.
Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates):
Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

⁽¹⁾ En lettres capitales.

⁽²⁾ Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.

⁽³⁾ Souligner le plus connu. (4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

Décorations avec référence (J. O. du
Décorations avec référence (J. O. du
Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance. Indiquer avec lieux et dates :
 a. Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu: b. Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
 c. Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus. d. Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation. e. Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.
Riseau Gade duical
Chif du rinein: Colonel Oblivier. Agentoccasionnel du zirom donn la Finistère obn 1 januin 1842
Agentoccasionnel du zissem dons le Finistère du 1 janvier 1842
an 15 reptembre 1944 (Attalation ci-jembs)
Service under: Remerquement modeleires recueilles et fremenis, hébergement d'un agent du rèseau.
he beigement d'un agent du ri rean.
Certifié exact:

A Sort se B., le la mai 1758
Signature,

CRIERERS DE LA DEPLISE PARIGUALE DE DES RORSES ABREES CUERRES



ATTESTATION

d'appartenance aux F. F. C.

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE 6 ême BUREAU

> RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/FFCI/Adm du 17 avril 1947.

M edese Susenne, Jolietto P L O U X née VALIMILIN
né le, a participé à la
Résistance comme AGENT OCCASIONNEL des Forces Fran-
çaises Combattantes duauauau
Réseau:
Paris, le 30 3031 1955 19 19
Certifié exact:
Pour le Mindrel Directour
P.O. Le Lit-Colonel Bellie Chef du 6º Burcou
TRAUBINULFRANÇAISE TO PROPERTY OF THE PROPERTY

Les Services accomplis comme « Agent Occasionnel » ne constituent qu'un acte de résistance et ne peuvent compter comme services militaires actifs.

ORGANISME DESTINATAIRE (Désignation et adresse) Ollie national de



FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT CIVIL

dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953

NOTA; — A la demande de l'intéressé, il peut être établi soit une fiche séparée pour chaque membre de la famille (fiche individuelle), soit une fiche collective (fiche familiale), l'our valoir certificat de vie, de célibat, de non-remariage, de non-divorce, la ou les mentions non décédé, non marié, non remarié, non divorcé devront, selon les cas, figurer expressement dans la marge en face des prénoms de la personne intéressée.

NOM (1): VALENTIN
(Nom de jeune fille pour les femmes mariées ou veuves)
Epouse ou veuve de (2): PLOUX
(Nom du mari)
Prénoms: Durant Juliette Alexandres (Ru complet dans l'ordre de l'état civil)
Wu complet dans l'ordre de l'état civil)
Né le 2 hars 1908
(Le mois doit être inscrit en toutes lettres)
à Rochefort sur mer Charente monte
(Commune et département. Pour Paris et Lyon, indiquer l'arrondissement)
de Armand V-alentin
(Nom et prénoms du père)
et de Louise Mallet

(Nom et prénoms de la mère)

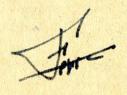
(1) En lettres capitales.

(2) Rayer la mention inutile.

En application de l'article 161 du code pénal sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 40.000 à 400.000 fr, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

Certitié conforme aux pièces présentées

Nom du préposé (Signature)





Je soussigné (nom, prénoms)

Valentin Sugamu épour

certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur la présente fiche.

A Poul ge Bui, le 29 juin 1956 (Signature)